

Bussy-Saint-Georges : fermeture du collège Claude Monet pour des raisons de sécurité

Le collège Claude Monet de Bussy-Saint-Georges ne rouvrira pas ses portes le lundi 6 novembre 2017. Jean-Jacques Barbaux, Président du Département, a pris la décision en tant que propriétaire d'appliquer le principe de précaution et de fermer en urgence cet établissement, sa structure présentant désormais un danger pour le public. Le Département met tout en œuvre pour apporter des réponses rapides à cette situation exceptionnelle et assurer la continuité du service au bénéfice des collégiens, de leurs familles et des personnels.

Livré en 2008, le collège Claude Monet à Bussy-Saint-Georges a rapidement connu des désordres structurels importants (fissures sur les façades et les murs, désordres affectant les planchers et l'escalier, déformation de dallage, infiltrations, etc). Depuis l'origine de ces problèmes, le Département a fait surveiller et expertiser l'ensemble des bâtiments.

Jusqu'à présent, les mesures de protection nécessaires avaient ainsi été systématiquement mises en place et des travaux de confortement des façades avaient été effectués (pose d'étais, purge des bétons, etc.). Les désordres étant couverts par la garantie décennale jusqu'en avril 2018, une action en justice a été intentée dès 2016 par le Département en parallèle de ces mesures de protection.

Suite à un nouveau désordre, une nouvelle expertise menée le 30 octobre a conclu que les défaillances structurelles, jusqu'à présent connues et contenues, présentaient désormais des risques et des dangers pour le public, leur évolution ne pouvant plus être anticipée.

En liaison avec les services académiques de l'Education Nationale (Rectorat et Inspection académique), le Département a donc décidé de fermer le collège Claude Monet qui accueille actuellement 531 enfants. **Afin d'assurer la continuité du service et des cours, il a été décidé de transférer dans les meilleurs délais les élèves et le personnel dans les anciens locaux du collège Jacqueline de Romilly de Magny-le-Hongre (situés au 66 rue des Labours), actuellement inoccupés. La rentrée dans cet établissement s'effectuera le lundi 13 novembre.**

Du lundi 6 au vendredi 10 novembre, l'accueil des collégiens ne pourra pas être assuré et il est demandé aux familles de prendre leurs dispositions. En cas d'impossibilité pour des familles d'assurer la garde de leurs collégiens, un dispositif d'accueil périscolaire exceptionnel sera mis en place au complexe-sportif Laura Flessel, boulevard des 100 Arpents à Bussy-Saint-Georges en partenariat avec la commune de Bussy-Saint-Georges et l'Education Nationale.

Tous les moyens du Département et des services académiques ont été mobilisés pour informer au mieux et au plus vite les familles et les personnels pendant cette période de vacances scolaires et pour organiser l'accueil dans les nouveaux locaux dès le lundi 13 novembre.

Conscient des désagréments que cette situation peut générer pour les familles et les personnels, le Département met tout en œuvre pour assurer une continuité de service dans les meilleures conditions possibles. Par ailleurs, en lien avec les autorités locales, il recherche les possibilités de construire un nouvel établissement sur un terrain disponible.

« Je tiens à remercier les services du Conseil départemental et ceux de l'Education nationale pour leur forte mobilisation qui contribue à assurer au mieux la continuité du service dans ces circonstances exceptionnelles. Je remercie également les mairies de Bussy-Saint-Georges et de Magny-le-Hongre impliquées à nos côtés pour organiser cette période transitoire », déclare Jean-Jacques Barboux, Président du Département de Seine-et-Marne.

Les familles seront informées en direct via l'Espace Numérique de Travail (ENT) du collège qui sera mis à jour régulièrement.